



## Projet Associatif.

2022 /23 /24

Mai 2021

*Le projet associatif a été co-construit à partir de réunions organisées par le bureau et quelques membres du C.A.*

## Table des matières

1. <b>Histoire, état des lieux,</b> .....	3
2. <b>Analyse, diagnostic</b> .....	5
1. Les adhérents .....	5
2. Finances.....	5
3. Bénévolat.....	5
4. Relation Mairie et partenariat.....	5
5. Les locaux. ....	6
6. Le cas particulier de la crise sanitaire.....	6
7. Les subventions. ....	6
8. La gouvernance .....	6
9. Technologie de l'information .....	7
10. Gestion et social .....	7
11. Les animateurs, salariés ou non. ....	7
12. Des choix difficiles. ....	7
13. Les points saillants.....	8
3. <b>Objectif pour les trois ans à venir</b> .....	9
1. Les activités .....	9
2. Culture .....	9
3. Hétérogénéité. ....	9
4. Valeurs.....	9
5. Communication .....	9
6. Transversalité .....	9
7. Bénévolat.....	10
8. Cadre de vie.....	10
9. Gestion / finances.....	10
10. Formation .....	10
11. Evènements.....	10
12. Site Internet et logiciel .....	10
4. <b>Les moyens</b> .....	11
1. Moyens matériels.....	11
2. Moyens financiers .....	11
3. Moyens humains. ....	11
5. <b>Evaluation du projet.</b> .....	11

## 1. Histoire, état des lieux,

L'Association du Comité de la Terrasse a été créée en 1975

Géré par les habitants du quartier le Comité organise des activités socioculturelles multiples.

De la gymnastique, du yoga, de la randonnée et bien d'autres. Il y en a en tout 42 activités différentes.

Depuis 2013, une école de musique est venue compléter le tableau.

Le nombre d'adhérents aura été en constante augmentation pour arriver aux environs de mille adhérents en 2019 avant la crise sanitaire.

L'Association soutient également le bien-vivre ensemble en préservant notre cadre de vie. Attentif aux évolutions de notre ville le Comité est en liaison permanente avec les élus pour tous les changements qui s'opèrent dans notre quartier, dans notre ville.

Une vingtaine de salariés assurent les différentes animations et les cours dont bénéficient nos adhérents

Comme toutes les Associations, le Comité est géré par un conseil d'Administration composé de bénévoles et par un bureau plus spécifiquement chargé de l'organisation et la gestion de l'Association.

En 2018, l'Association franchit un cap en embauchant une assistante à mi-temps. A cette époque, la mairie décide de ne plus avoir de personnel de la DASC sur place à la maison de quartier. L'Association investit des bureaux plus spacieux et plus adaptés à ses besoins en partenariat avec le secteur de la petite enfance qui partage les locaux avec le Comité de la Terrasse. De ce fait, de nombreux habitants du quartier se tournent vers le Comité de la Terrasse comme vers un service public de la Mairie.

En 2021, la crise sanitaire affecte l'Association comme l'ensemble de la société. Il est décidé d'embaucher une coordinatrice pour faire face à l'augmentation permanente des besoins des adhérents. Par ailleurs, la fragilité du bénévolat au sein d'une structure telle que l'est le Comité de la Terrasse avec ses 20 salariés et ses nombreuses animations rend nécessaire une professionnalisation de la gestion de l'Association.

L'Association agit traditionnellement pour et avec les habitants du quartier. Néanmoins, cette notion de quartier qui revêt un caractère géographique défini par la municipalité pour la gestion organisée de la cité, n'a pas la même limite pour tous les adhérents. En effet, les personnes choisissent de participer à une activité en fonction des critères singuliers et de la proximité géographique. Plus de 10% de nos adhérents sont en dehors des limites administratives de notre quartier.

L'association est attachée au rôle social qu'elle joue dans le quartier par la création des liens entre les adhérents et par la multiplicité des activités socio culturelles proposées.

L'Association adhère à la charte de la laïcité du Conseil Départemental.

### Le Comité en quelques chiffres.

2019/2020	
Nombre de familles cotisantes	875
Recettes	174 K€
Nombre d'activités	42
Salariés	20
Conseil d'administration	19

70% des adhérents renouvellent leur adhésion.

Les salaires représentent 86% du budget de l'Association.

## 2. Analyse, diagnostic

### 1. Les adhérents

Le Comité a connu une croissance du nombre de ses adhérents au cours des dix dernières années. La création d'une école de musique en 2013 a augmenté les possibilités d'inscription pour les enfants. Les activités corporelles ont toujours obtenu un succès certain démontrant les besoins des habitants du quartier.

Les activités réservées aux seniors ont été, bon an mal an, fréquentées par un public fidèle.

Il y a depuis plusieurs années un consumérisme des activités, certains adhérents viennent uniquement pour un service avec parfois peu d'esprit associatif.

### 2. Finances

D'une manière générale, les activités corporelles sont équilibrées, voire bénéficiaires. Les activités culturelles ou artistiques sont déficitaires. L'école de musique aura été fortement déficitaire à partir du moment où le nombre d'élèves a grandi pour arriver à des cumuls de pertes qui n'étaient plus acceptables lors de l'exercice 2019/2020.

Le budget de l'Association est quasi équilibré au cours des 10 dernières années.

Le fonds associatif (la réserve financière) est conforme à la moyenne préconisée.

Les salaires et charges représentent 86% du budget.

### 3. Bénévolat

Le point faible du monde associatif concerne l'implication des adhérents et la volonté de s'engager pour prendre des responsabilités. Ce sont souvent des personnes retraitées qui composent le Conseil d'Administration. Au cours des dernières années le Comité a dû faire face à plusieurs démissions et les appels à candidature pour intégrer le Conseil d'Administration sont peu fructueux.

C'est une des raisons qui a poussé l'Association à professionnaliser la gestion des activités.

### 4. Relation Mairie et partenariat.

Le Comité de la Terrasse entretient depuis sa création de bonnes relations avec la Mairie qui met à disposition les locaux pour organiser ses activités.

Le Maire de quartier est notre interlocuteur privilégié. La DASC, Direction de l'Action Socio Culturelle constitue notre principal partenaire pour les liens avec la municipalité.

Le Comité est consulté dans le cadre des initiatives municipales sur la démocratie locale et sur toutes les questions touchant à la citoyenneté au sein de la commune de Toulouse. A ce titre, l'Association participe aux réunions organisées par le Maire de quartier afin de partager les projets et les éventuelles questions touchant notre zone géographique.

Le Comité adhère ou possède une convention ou un partenariat avec :

- ✓ La Mairie de Toulouse
- ✓ Le CODERS (Comité Départemental de la Retraite Sportive de la Haute Garonne)
- ✓ Le Conservatoire de la ville de Toulouse.
- ✓ L'UDEM (Union des Ecoles de musique et de danse)
- ✓ L'Union des Comités de Quartier de la ville de Toulouse
- ✓ Agrément « Jeunesse et éducation populaire »

## 5. Les locaux.

Les locaux sont mis à disposition par la Mairie de Toulouse au sein de la maison de quartier. D'une part, les bureaux qui permettent de recevoir les adhérents et d'assurer un cadre sécurisant pour la gestion de l'Association, d'autre part, les salles pour les activités qui sont mises à disposition par la DASC en fonction de l'organisation et la planification des activités ou des événements. La maison de quartier est placée sous la responsabilité du secteur de la petite enfance qui occupe une grande partie de la surface au rez-de-chaussée. En 2016, la Mairie a créé le restaurant senior du quartier dans les locaux qui servaient à l'Association pour de nombreuses activités, dont les cours de cuisine. De ce fait la surface utilisée par le Comité a été amputée d'environ 210 m<sup>2</sup>.

Le Comité utilise ponctuellement 3 salles municipales situées dans le quartier. Limayrac, Corraze, Achiary.

## 6. Le cas particulier de la crise sanitaire.

Au cours de la crise sanitaire, il a fallu déployer beaucoup d'énergie et de temps de la part des bénévoles afin de gérer les aspects de remboursement partiel ou total des activités.

10% des adhérents ont répondu favorablement pour faire un don à l'Association en cette période complexe. Les collectivités ont participé au soutien financier sans lequel l'équilibre économique de l'Association aurait été menacé.

L'Association a perdu environ 1/3 de ses adhérents pendant la crise. L'incertitude sur les retours aux activités pèse sur l'Association.

## 7. Les subventions.

Le Comité bénéficie du soutien sans faille de la Mairie depuis sa création. La part de la subvention municipale représente 20% du budget total et 30€ par adhérent et par an. A partir de 2017, toutes les Associations de la ville ont vu leurs subventions diminuer.

Depuis 2020, l'école de musique bénéficie d'une subvention de 6000€ par an de la part du Conseil Départemental

Des aides ponctuelles peuvent être apportées sur des projets ou des événements. Ce fut le cas en 2020 pour la création du logiciel de gestion.

## 8. La gouvernance

Comme toutes les Associations, le Comité est piloté par un Conseil d'Administration qui élit en son sein un bureau qui gère au quotidien le fonctionnement de l'Association. L'implication des bénévoles est parfois considérable et d'autres fois aléatoire. C'est la caractéristique du monde associatif. On peut regretter que le Conseil d'Administration ne soit qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises en bureau. L'embauche d'une coordinatrice en mai 2021 vise à rétablir ce déséquilibre.

## 9. Technologie de l'information

Jusqu'en 2019, l'Association possédait un système de gestion de ses adhérents qui servait également de site Internet. Il était développé sous « SPIP », langage peu usité et désuet. Le départ de la personne qui l'avait créé et qui en assurait le suivi a obligé le Comité à se positionner différemment. Un nouveau site internet public a été mis en place et la gestion des adhérents se fait sur un logiciel spécifique développé par un partenaire informatique.

La maintenance et le suivi de ces outils technologiques demandent de plus en plus de connaissances et d'expertise. Lorsque celles-ci ne sont pas disponibles parmi les bénévoles, l'Association doit faire appel à la sous-traitance et donc accepter des dépenses supplémentaires.

## 10. Gestion et social

La paie des salariés est confiée à notre sous-traitant et partenaire PSA. De même, la partie comptable y est entièrement traitée. Ce qui permet au Comité de bénéficier du soutien administratif et juridique effectué par des professionnels sur toute la partie sociale et comptabilité. Ce partenariat donne entière satisfaction.

## 11. Les animateurs, salariés ou non.

Le Comité adhère à la convention collective de l'animation.

Les animateurs salariés constituent les piliers de l'Association. Certains sont fidèles depuis plus de quinze ans. Leur niveau de salaire est situé dans la moyenne haute de la profession. La plupart d'entre eux, à temps partiel, travaillent aussi auprès d'autres Associations. Les animateurs sont pour la plupart en CDII (contrat à durée indéterminée intermittent). Certains sont en CDI.(contrat à durée indéterminée). Lorsqu'une activité est en déclin ou que le nombre d'adhérents est insuffisant, la révision des contrats peut poser des problèmes car la législation est incompatible avec la souplesse exigée par notre fonctionnement.

Les animateurs non-salariés sont des prestataires qui nous facturent par le biais d'une Association ou en tant qu'auto entrepreneurs. En 2021 ils sont au nombre de 4.

Enfin, il y a les animateurs bénévoles. Ce sont des seniors qui prennent en charge l'animation d'une activité sans compensation financière. En 2021 ils sont au nombre de 6.

## 12. Des choix difficiles.

Les activités qui avaient été mises en place à une époque où la C.A.F. finançait en grande partie leur fonctionnement ont été gardées dans une optique sociale évidente. Malheureusement, sans soutien financier, ces activités telles que la couture ou l'initiation musicale des tout petits ne peuvent perdurer. Elles ont été maintenues « à bout de bras » pendant plusieurs années mais à terme en pénalisant l'équilibre financier des autres activités. Ce même processus a été constaté pour l'école de musique pour laquelle un rétablissement financier partiel a été réalisé au cours de l'année 2020. La crise sanitaire a mis en exergue les paradoxes économiques de gestion de ces activités.

### 13. Les points saillants.

- ✓ Manque de locaux pour organiser les activités.
- ✓ Des activités similaires à celles du Comité sont organisées dans les salles municipales par des Associations qui n'en ont que le titre et qui ont une vocation commerciale plus que civique.
- ✓ On ne communique pas assez bien.
- ✓ Relations complexes avec le service centralisé de location des salles municipales. Corraze, Limayrac.
- ✓ Fragilité de la protection des locaux qui ont été visités ou cambriolés à plusieurs reprises. Ce qui engendre pour l'Association des pertes substantielles.
- ✓ Manque d'engagement associatif des adhérents.
- ✓ Déséquilibre financier de certaines activités.
- ✓ Difficulté à adapter les contrats de travail des salariés en cas de baisse d'activité.

#### *Analyse des forces et faiblesses.*

Les forces	Les faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'Association existe depuis 45 ans</li> <li>○ Longévité</li> <li>○ Renouveau de la population dans le quartier</li> <li>○ Quartier en évolution</li> <li>○ Évolution de 10 % du nombre d'adhérents chaque année avant Covid</li> <li>○ Nombreuses activités variées et pour tous les âges</li> <li>○ École de musique</li> <li>○ Bon contact avec la Mairie. Nous sommes reconnus</li> <li>○ Des bénévoles solidaires et impliqués</li> <li>○ Bureau et locaux prêtés par la Mairie</li> <li>○ Professionnalisation de la gestion de l'Association</li> <li>○ Budget équilibré depuis les 10 dernières années</li> <li>○ L'Association a surmonté la crise Covid</li> <li>○ Capacité à faire face au départ des salariés ou des bénévoles</li> <li>○ Savoir-faire sur l'information donnée aux adhérents</li> <li>○ Notre logiciel de gestion CRM</li> <li>○ L'éveil musical des tout-petits</li> <li>○ Notre équipement matériel (four, couture, musique)</li> <li>○ Des animateurs compétents et fidèles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il y a moins de jeunes personnes parmi nos adhérents</li> <li>✓ Vieillesse de la population</li> <li>✓ Pas assez de renouvellement des bénévoles</li> <li>✓ Pas assez de locaux pour nos activités</li> <li>✓ Manque d'activités culturelles</li> <li>✓ Peu de connaissance du besoin des habitants du quartier</li> <li>✓ Notre communication en dehors de nos adhérents</li> <li>✓ Nature des contrats de travail des salariés.</li> <li>✓ Nous nous limitons à notre quartier</li> <li>✓ Prix parfois inadaptés ou plus élevés que d'autres structures associatives</li> <li>✓ Manque d'adhérents pour certaines activités</li> <li>✓ Certaines activités sont déficitaires</li> <li>✓ Le conseil d'administration est une chambre d'enregistrement du bureau</li> <li>✓ Activités musicales en fort déficit</li> </ul>



### 3. Objectif pour les trois ans à venir

#### 1. Les activités

Poursuivre et développer les activités existantes.

Diversifier les activités selon les demandes ou les besoins.

Favoriser les activités pour accueillir les enfants.

Mettre en œuvre chaque année des événements permettant aux animateurs de présenter leurs activités au public et aux adhérents. (vernissage, portes ouvertes, concerts, sorties, randonnées,..)

Avoir dans chaque grande activité un adhérent référent qui sera le lien avec l'animateur et le bureau de l'Association.

#### 2. Culture

Développer et initier des actions ou événements à caractère culturel. Conférences, visites, voyages...

Associer le service senior de la ville ainsi que le restaurant des seniors.

#### 3. Hétérogénéité.

Mettre en œuvre des processus permettant aux personnes à faible revenu de participer aux activités du Comité. (Bourses, réduction de tarif...)

Favoriser l'hétérogénéité au sein des activités mises en œuvre. (Par ex, nombre d'hommes pour les activités)

#### 4. Valeurs

Afficher et défendre les valeurs de citoyenneté et de laïcité qui animent le Comité.

Rappeler au moment des adhésions notre engagement sur la charte du Conseil Départemental.

Promouvoir l'esprit associatif auprès des adhérents afin d'éviter le consumérisme et l'individualisme.

#### 5. Communication

Améliorer la communication auprès des habitants du quartier.

Développer la lisibilité du site internet.

Rappeler chaque année le règlement intérieur aux adhérents.

#### 6. Transversalité

Initier et formaliser une collaboration plus efficiente avec :

La DASC

Le CODERS

Les autres Associations de même nature.

Le service senior de la ville.

L'UCQ

## 7. Bénévolat

Favoriser par des évènements ou des mesures incitatives l'implication des adhérents et des habitants du quartier.

## 8. Cadre de vie

Développer la communication permettant une meilleure connaissance des actions de la municipalité ou de la Métropole qui puissent concerner notre quartier.

Favoriser et inciter les adhérents à s'impliquer dans les actions municipales touchant au cadre de vie.

Participer aux réunions de quartier initiées par la Mairie.

Initier un groupe de bénévoles pour les actions de proximité et de partage au sein de notre quartier.

Favoriser les initiatives individuelles ayant un impact positif sur la qualité de vie au sein de notre quartier.

## 9. Gestion / finances

Maintenir un équilibre financier pour les activités.

Conserver ou obtenir un fonds associatif égal ou supérieur à 120% du montant cumulé de la masse salariale et du montant payé aux prestataires animateurs.

Assurer un contrôle annuel de nos dépenses et recettes par au moins deux personnes du C.A.

Diversifier nos moyens de financement tiers afin de ne pas dépendre des subventions.

## 10. Formation

Développer la formation professionnelle pour nos animateurs. S'assurer que chacun connaisse ses droits et proposer les offres de formation au moins une fois par an.

Chaque salarié n'ayant pas effectué de formation pendant une durée de cinq ans devra faire l'objet d'un entretien personnalisé pour lui proposer des actions de mise à jour de ses connaissances.

## 11. Evènements

Organiser au moins trois évènements par an qui puissent mobiliser ou concerner les habitants du quartier.

(Concert, repas de quartier, vernissage, voyage, sortie, représentation, spectacle...)

## 12. Site Internet et logiciel

Développer la lisibilité du site public et favoriser la diffusion des informations.

Maintenir et développer l'utilisation du logiciel de gestion interne.

## 4. Les moyens

### 1. Moyens matériels

Les locaux sont mis à notre disposition par la Mairie de Toulouse. Néanmoins, les locaux de la maison de quartier sont insuffisants et la location des grandes salles est aléatoire. Nous subissons malgré nous le manque de disponibilité de locaux.

Le matériel utilisé pour les activités est en quantité suffisante. Le renouvellement est assuré en fonction des besoins. Il n'y a pas d'investissement important hormis le piano pour l'école de musique.

### 2. Moyens financiers

L'équilibre financier est assuré par les ressources des activités et les subventions de la Mairie et du Conseil Départemental.

Il est probable que dans les années à venir les subventions soient remises en cause. Auquel cas, l'Association devra se tourner vers d'autres moyens de financement.

### 3. Moyens humains.

Nos animateurs et professeurs constituent la richesse de notre Association. Néanmoins, la variabilité des activités et la volatilité des adhérents nous conduisent à utiliser parfois les services de prestataires qui peuvent être plus onéreux.

Plusieurs activités sont assurées par des adhérents bénévoles.

Deux personnes salariées, chacune à mi-temps, prennent en charge la coordination et la partie administrative de l'Association.

L'implication et l'engagement des bénévoles constituent le socle de l'Association.

## 5. Evaluation du projet.

Le Conseil d'administration est chargé de faire le bilan à la fin de chaque exercice entre 2022 et 2024 pour s'assurer de la mise en œuvre des objectifs visés.

Par ailleurs, compte tenu du contexte associatif et de l'incertitude de l'évolution du secteur socio-culturel, il appartient au bureau de proposer les aménagements du projet susceptibles de servir les intérêts du Comité de la Terrasse et des habitants du quartier.

